



poser une camera dans ma boite aux lettres ?

Par **parker2a**, le 24/11/2020 à 17:37

Bonjour,rnrnUn voleur aurait la clef de la façade des boites à lettre et vole les colis, je suis pas la seule victime et, ce, sur plusieurs entrées bâtiment de la rue, d'après le facteur. Ce n'est pas le premier colis qu'on me vole.rnrn**Mon projet** :rnrnJe vais poser une camera à l'intérieur de la boite à lettre HLM, techniquement, tout sera ok pour filmer le voleur ou la voleuse.rnrnMa question : Ai-je le droit de me servir du document vidéo pour traduire le voleur en justice (dans l'éventualité où je le reconnaitrai) ?rnrnMerci de m'aider à y voir clair.

Par **Visiteur**, le 24/11/2020 à 17:52

BonjourrnrnPas de vidéo surveillance dans votre immeuble ?rnrnPensez que tout le monde pourrait être filmé et nous n'avons pas le droit de filmer des gens à leur insu.rnrnVous n'avez aucun droit en tant que locataire de filmer les parties communes, mais par exemple, vous pouvez filmer votre porte d'entrée.rnrnCe que je vous conseille: disposez la caméra espion DANS VOTRE boite, comme cela il n'y a que vous... et le voleur... dont l'image sera captée.

Par **parker2a**, le 24/11/2020 à 18:32

bonsoir et merci beaucoup pour votre réponse
maisheu.... vous dites en gros : "...Ce que je vous conseille: disposez la caméra espion DANS VOTRE boite, comme cela il n'y a que vous... et le voleur... dont l'image sera captée.."
j'ai envie de dire: qu'est-ce que vous comprenez pas dans :
1/ le titre : poser une camera **dans ma** boite aux lettres
?rnrn2/ le texte (ligne 7) : "...Je vais poser une camera **à l'intérieur de la boite à lettre**

rnrrn

Par **jodelariege**, le **24/11/2020 à 18:43**

bonsoirrnnetes vous sur que la caméra pourra filmer le visage du voleur et pas juste sa main?rnrrnun cadenas ne serait il pas possible?,

Par **parker2a**, le **24/11/2020 à 18:47**

bonsoir, et merci pour votre reponsernrrnmais comme je l ai dit : "...techniquement, tout sera ok pour filmer le voleur ou voleusernrrnet quant au cadenas c est la façade de TOUTES les boîtes aux lettres qui s ouvre et dont le voleur a la clef, il ouvre la façade des 12 boîtes aux lettres d un coup....

Par **Lag0**, le **24/11/2020 à 21:00**

Bonjour,rnIl n'y a pas que le voleur et vous qui pourront être filmés, mais aussi le facteur quand il ouvrira le bloc de bal. Il vous faudra donc l'accord de tous les facteurs qui interviennent chez vous !

Par **Visiteur**, le **24/11/2020 à 23:04**

Je suis confus, c'est bien vrai, le temps de réfléchir, j'ai oublié le sujet principal de votre question.rnrrnConcernant l'utilisation de votre vidéo comme preuve, seul le juge peut décider de la retenir et en matière pénale, une preuve filmée à l'insu de la personne concernée n'est pas déloyale.rnrrn<https://www.legavox.fr/blog/maitre-anthony-bem/validite-preuves-obtenues-maniere-deloyale-29455.htm>rnrrnc'est un peu comme pour les dashcam dans les voitures.rnrrn<https://www.cnews.fr/vie-numerique/2020-01-18/dashcam-les-videos-enregistrees-par-les-conducteurs-ont-elles-une-valeur?amp>

Par **Visiteur**, le **25/11/2020 à 14:04**

PS/ J'ai omis de dire aussi que pour obtenir davantage d'information juridique quant à l'installation, vous pouvez contacter la CNIL.

Par **BrunoDeprais**, le **27/11/2020** à **20:31**

BonsoirrrrrEt si vous changiez tout simplement de serrure?

Par **Visiteur**, le **27/11/2020** à **20:51**

BonsoirrrLes passes de postier ouvrent toutes les boîtes

Par **BrunoDeprais**, le **27/11/2020** à **21:31**

Bonsoir, rrrnC'est vrai.rrrnMais mettre une caméra dans une BAL, pour filmer une main, reste un élément de preuve très peu tengible.rrrnIl n'est pas autorisé de filmer la voie publique.rrrnPeut être que d'aller voir la poste et de créer une boite postale pourrait être la solution?

Par **Budafly**, le **19/06/2021** à **01:29**

Bonsoir Parker2A, il n'y aucune autre solution que celle que vous évoquez, si ce n'est onéreuse via détective privé, attestant filmant ou photographiant flagrant délit!rnLe dispositif doit être suffisamment discret pour ne pas éveiller les soupçons du voleur...afin que vous preniez de l'avance dans la procédure suivant dépôt de plainte.rnMoi je subis cela de la part d'un voisin 10 ans maintenant. Rien n'arrête ce type de personnage que d'arriver à ce genre d'extrémité !rrrnPS à Brunodeprais : une boîte postale représente un certain coût au bout d1 moment...rnEt ce n'est pas la "voie publique" mais le "fond de porte" de la boîte aux lettres qui est filmé, jusqu'à prendre l'auteur la main dans le sac. Aux grands mots les grands remèdes!! surtout quand vous êtes grandement lésés.

Par **Joelukazi**, le **28/12/2022** à **15:33**

Bonjour Parker, comment c'est terminé votre histoire ? Avez vous installé la caméra espion dans la bal ? Avez vous attrapé le voleur ?